PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS MÉTROPOLE

CONDITIONS TARIFAIRES

applicables au 1er janvier 2025

(actualisation: 19/06/2025)



SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte Tenue de compte	P.4
 Services en agence Services aux administrateurs de biens Gestion d'une succession 	
Banque à distance ■ Internet ■ Téléphone ■ Téléphone mobile	P.7
Opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIPSEPA Chèques	P.9
Opérations d'encaissement Contrat d'adésion au système de paiement par carte bancaire Solutions d'encaissement à distance Virements Prélèvements SEPA et TIPSEPA Chèques Effets de commerce	P.12
Offres groupées de services et Expertises BRED Acces Pro BRED Acces Profession Libérale BRED Acces Micro entreprise Convention Start Association Offres groupées de services retirées de la commercialisation Expertises	P.15
Irrégularités et incidents ■ Commission d'intervention ■ Opérations particulières ■ Incidents de paiement	P.18
Découverts et crédits ■ Découverts ■ Commissions liées au découvert ■ Financement du cycle d'exploitation ■ Financement d'investissement	P.20
Gestion de la trésorerie ■ Epargne bancaire ■ Placements financiers	P.23
Assurances et Prévoyance ■ Assurer vos biens et votre exploitation ■ Assurer votre véhicule ■ Assurer votre famille et votre entreprise ■ Assurer vos comptes, vos moyens de paiement et crédits court term ■ Préparer votre retraite	P.26
Opérations bancaires à l'international Change Opération par carte bancaire Paiement à destination de l'étranger - IMPORT Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT Autres frais sur opérations import et export Crédit documentaire Garanties à l'international	P.27
Bon à savoir	P.30
VOCALIATO LIA LITIAO	L 27

P.33

Nos partenaires - mentions légales

Vous trouverez ci-après les tarifs des produits et services liés à la Convention de compte courant, applicables au 1er janvier 2025. Ils sont exprimés en euros HT. Pour les produits d'assurances, le tarif inclut la taxe sur les conventions d'assurances au taux en vigueur à la date de l'opération. Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment dans les conditions prévues par la réglementation.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	Gratuit
Services bancaires de base	Gratuit

Services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte prévu à l'article L.312-1 du même code⁽¹⁾.

- l'ouverture et la clôture du compte
- la tenue du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires.
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux quichets ou à distance
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.)
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la banque
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- deux formules de chèques de banque par mois
- la réalisation des opérations de caisse

(1) Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.

Relevés de compte_ Relevés de comptes :

 Papier ou dématérialisé, tous les 10 jours Historique mensuel (par an): 	Gratuit
- Support papier • Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	40,00 0,67
Duplicata de relevé en agence (par relevé)	10,80

Récapitulatif de frais:	
Facture professionnelle mensuelle	Gratuit
 Récapitulatif annuel des frais 	Gratuit
 Relevé annuel de frais d'encaissement par carte 	Gratuit
 Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte 	Gratuit

Tenue de compte_____

Frais de tenue de compte :

 Professionnel (par trimestre) 	60,00
 Association (par mois) 	9,00
 Syndicat de copropriété (par trimestre) 	21,67
 SCI patrimoniale (par trimestre) 	6.36

SCI patrimoniale (par trimestre) Frais de tenue de compte inactif (par an et dans la limite du solde créditeur du compte)

Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier.

25,00

Commission de mouvement:

 Minimum perçu (par arrêté) 15,00

Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (hors placement et frais), mensuellement ou trimestriellement.

0,06% à 0,20%

4,17

15,99

Port et frais (ou commission sur écritures):

 Le feuillet 2,38 Minimum perçu (par trimestre) 18,01

La commission trimestrielle est en fonction du nombre d'écritures confiées au débit et au crédit. Elle est calculée sur le nombre de feuillets de 15 écritures avec un minimum de perception.

Les ports et frais sont offerts aux clients titulaires d'une offre groupée de services et aux clients soumis aux frais de tenue de compte.

Commission d'actualisation (par an, à partir de) 190,00 Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative, juridique, économique du dossier client. Frais de modification de pouvoirs 25,00

Frais de traitement, de recherches et de conservation des avoirs (par an) 25,16

Services en agence_

Retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque : · Avec une carte de retrait unique (par retrait)

■ Mise à disposition de fonds auprès d'une Banque Populaire 8,00

Commande de fonds retirée à l'agence 10,00 Commande de fonds avec livraison chez le client **Nous consulter**

 Frais pour retour de commande de fonds (non retirée par le client) 16,94 Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (BIC-IBAN) Gratuit

Frais de destruction de chéquier non retiré 16,64 Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli non distribué) 9,31 Frais de recherche de documents (hors relevé de compte) 35,00

Transactions or (achat ou vente), hors taxe fiscale et frais de port éventuels:

0,65 % Commission de courtage: - Minimum 15,00 + Commission de service: 1 %

 Minimum 7,60

Location de coffre-fort:

Frais de location annuelle d'un compartiment (par an),

selon catégorie, à partir de(1) 111,04

 Frais de location temporaire d'un compartiment (par mois), selon catégorie, à partir de(1)

(1)Le tarif est défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. Le contenu est garanti jusqu'à 30 000 euros. Selon disponibilité en agence. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller.

 Frais d'ouverture forcée par un spécialiste (tous motifs) Frais réels - Minimum(2) 475,24

 Frais de recherche de combinaison par un spécialiste Frais réels - Minimum(2) 237,61

(2) Selon le type de serrure et le temps passé.

Services aux administrateurs de biens_

Rédaction d'une attestation diverse (à partir de)	18,00
Gestion, suivi d'une dénonciation de garantie financière	700,00
Changement de syndic de copropriété	25,00

Gestion d'une succession

Ouverture d'un dossier de succession

Les frais de gestion courante d'un dossier de succession ouvert dans nos livres sont calculés en fonction du montant des avoirs détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints. Annulation des produits et services détenus, blocage des comptes, complétude du dossier dans l'outil de gestion de la succession, comptabilisation des avoirs du décès, envoi état des avoirs, demandes et relances de pièces nécessaires, règlement de pompes funèbres, règlement définitif aux notaires/avant droits, génération de l'attestation fiscale.

Avoirs détenus à la BRED :

AVOITS deterius a la DRLD.	
- Inférieurs ou égaux à 3 000,00 €	77,01
- Compris entre 3 000,01 € et 15 000,00 €	0,96%
♦ Minimum	77,01
♦ Maximum	143,75
- Supérieurs à 15 000,00 €	0,87%
♦ Minimum	259,59
♦ Maximum	648,98

- Intervention liée au traitement de la succession (par acte):
 Règlement d'un trop-perçu des caisses de retraites
 - Règlement aux autres créanciers (URSAFF, Collectivités)
 - Attestation créancier
 - Règlement partiel ayant-droit ou notaire
 - Génération de l'imprimé fiscal unique actualisé

Banque à distance

Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

Internet(1)

BREDConnect

Permet de consulter et de suivre le compte professionnel, d'effectuer des virements SEPA ou des virements unitaires internationaux, de commander des fonds, des chéquiers ou d'imprimer des RIB, de prendre RV avec votre conseiller...

- Abonnement à des services de banque à distance
 - Professionnel (par trimestre)
 Association (par mois)
 3,30
 - (<u>Internet</u>, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Frais d'utilisation des services de banque à distance :

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Option «La Bourse en ligne»
 Option «Module Flux Virements» (par trimestre):
 31,37
 Module permettant de créer des remises de virements.

- Frais par virement de trésorerie 13,31

TransBRED.com (hors coût du certificat numérique - à commander sur le site de Certeurope)

Solution de communication bancaire sécurisée par certificat numérique qui permet la saisie d'ordres (virement, prélèvement, effet) ou d'importer des fichiers, issus d'outils comptables.

Abonnement mensuel (à partir de)

15,00

Bred.Ebics (hors coût du certificat numérique)

Contrat d'accès au service d'échanges informatisés de données lorsque vous êtes en relation avec la BRED et d'autres établissements bancaires. Pour utiliser ce protocole, vous devez être équipé d'un logiciel de communication bancaire compatible avec le protocole Ebics.

Abonnement mensuel (à partir de) (¹) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. 25,00

17,40

Téléphone_

21,63

BRED Direct Pro

- Abonnement à des services de banque à distance (par an) (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Frais d'utilisation des services de banque à distance:
 (Internet, <u>téléphone fixe</u>, téléphone mobile, SMS, etc.)
 - Composez le : 0 806 060 292 Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 17h (heures Métropole)

Tonalité Plus

Tonalité Plus permet de connaître à tout moment le solde de vos comptes et de vos dernières opérations.

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, <u>téléphone fixe</u>, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Frais d'utilisation des services de banque à distance: (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
 - Composez le: 0 801 010 050 Service gratuit + prix appel

Les coûts de communication indiqués dans la rubrique «Téléphone» sont en TTC.

Téléphone mobile_

Message+

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.

Option Infos:

Réception sur mobile d'un message sur le solde du compte, les 3 dernières opérations enregistrées et l'encours carte bancaire.

• Abonnement mensuel:

- 5 messages par semaine 3,50

- 2 messages par semaine 2,17

Option Flash:

Réception sur mobile d'un message d'alerte sur le dépassement d'un seuil préalablement défini.

• Abonnement annuel 6,35

Frais d'utilisation des services de banque à distance :

(Internet, téléphone fixe, <u>téléphone mobile, SMS</u>, etc.)

Par message envoyé
 0,50

Opérations de paiement

Cartes

Bon à savoir sur les cartes

Les cartes de paiement à <u>autorisation systématique</u> et les cartes de paiement à <u>débit immédiat</u> comportent la mention <u>DEBIT</u>. Le compte est débité à chaque utilisation.

Les cartes de paiement <u>à débit différé</u> comportent la mention <u>CRÉDIT</u>. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client à une date convenue.

Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement.

L'arrêté des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit est passé le 10 du mois suivant, valeur 10.

En cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de votre carte, faites immédiatement opposition par téléphone au 01 77 86 24 24 (prix d'un appel local, selon l'opérateur de l'appelant - 7j/7, 24h/24) ou sur BREDConnect à partir de votre ordinateur ou via l'application mobile BRED.

Fourniture d'une carte de retrait

Cotisation carte de retrait BRED

Gratuit

Fourniture d'une carte de débit

Carte de paiement internationale à autorisation systématique, à débit immédiat

Cotisation annuelle de la carte Visa Business Start

45,00

Fourniture d'une carte de débit

Cartes de paiement internationales, à débit immédiat ou différé

Cotisations annuelles pour les professionnels et TPE:	Débit immédiat	Débit différé
Carte Visa Business	62,40	62,40
Carte Visa Gold Business	142,20	142,20
Carte Visa Platinum Business	253,20	253,20
Cotisations annuelles pour les professions libérales:	Débit immédiat	Débit différé
Carte Visa Business	52,20	52,20
Carte Visa Gold Business	125,40	125,40
Carte Visa Platinum Business	218,40	218,40
Cotisations annuelles pour les associations:	Débit immédiat	Débit différé
Carte Visa Business	53,00	53,00
Carte Visa Gold Business	125,00	125,00
Carte Visa Platinum Business	220,00	220,00

Services liés à la carte bancaire

Confirmation du code confidentiel de la carte (par demande):

Envoi par courrier
 Consultation depuis l'application mobile BRED
 Gratuit

Modification des plafonds d'utilisation de la carte (retrait et/ou paiement):

Sur demande par téléphone ou en agence (permanente)

10,00

• En ligne depuis BREDConnect (temporaire)

Gratuit

Frais de refabrication de la carte bancaire avant échéance:		Frais d'émission (en unitaire ou par fichier) de virement(s) SE	
En cas de dysfonctionnement	Gratuit	ou de virement(s) instantané(s) via BREDCorp', BREDConnec Transbred.com, Télétransmission :	t Module Flux,
En cas de détérioration par le client	10,87	Frais par virement SEPA	0,28
Paiement sans contact	Gratuit	Frais de mise en place d'un virement permanent	
 Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets BRED et Banque Populaire 	Gratuit	Frais de gestion de doublon de remises fichiers clients	Gratuit 21,32
Frais par retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone	Gratuit	Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre télétransmis	
euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		(par confirmation)	27,00
avec une carte de paiement internationale):		Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,66
 Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business 	Gratuit	Autres virements	
Avec les cartes Visa Business, à compter du 4 ^{ème} retrait	0.00	Frais par virement de trésorerie	13,31
dans le mois	0,83	Frais par virement Vircom télétransmis (hors frais de timbre)	0,82 à 1,71
Avec les cartes Visa Business Start, à chaque retrait Frais par retrait d'orgàge en gures au quiebet d'une.	0,83	Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre télétransmis	
Frais par retrait d'espèces en euros au guichet d'une autre banque de la zone euro:		(par confirmation)	27,00
Commission fixe	4,60	Frais d'annulation d'un virement commercial Vircom	14,30
• + Commission proportionnelle au montant retiré	1,50%	Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,66
Frais par retrait d'espèces en devises au distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone euro :		 Demande de retour de fonds sur virement émis à tort après échange interbancaire 	10,00
Commission fixe	2,90	Prélèvements SEPA / TIPSEPA	
• + Commission proportionnelle au montant retiré	1,50%	■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais par retrait d'espèces en devises au distributeur automatique	<u> </u>	Frais sur demande d'annulation de prélèvement émis	
de billets d'un autre établissement de la zone EEE:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10,66
 Commission fixe 	3,10	 Enregistrement de mandat de prélèvement SEPA B2B: Création et modification (par créancier) 	15.00
 + Commission proportionnelle au montant retiré 	2,90%	• Suppression	15,99 Gratuit
Frais de paiement par carte bancaire:		Sélection de créanciers autorisés à prélever (SEPA CORE):	Gratuit
En euros, zone EEE	Gratuit	Frais pour liste blanche sur prélèvement.	
En devises, zone euro	1,50%	 Création et modification (par créancier) 	13,50
En devises, zone EEE	2,90%	Suppression	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) autre établissement hors de la zone EEE) d'un	Sélection de créanciers non autorisés à prélever	13,00
(voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)		Frais pour liste noire sur prélèvement.	
		Opposition à un prélèvement SEPA	14,40
Paiement par carte bancaire hors de la zone EEE (voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)		L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa (révocation d'une échéance de prélèvement).	date d'émission
Virements		Opposition définitive à un mandat prélèvement SEPA	14,00
Virement SEPA		Retrait du consentement.	
Pour les virements en devises en zone SEPA ou en euros	et devises	Chèques	
impliquant un pays hors zone SEPA, se reporter aux «Opération à l'international».		Paiement d'un chèque	Gratuit
Émission d'un virement SEPA en faveur d'un compte BRED :		Frais d'envoi de chéquier :	C
Frais par virement occasionnel ou permanent	Gratuit	• En courrier simple	Gratuit
■ Émission d'un virement SEPA en faveur d'un autre établissement :		 En courrier recommandé simple Si envoi à l'étranger: tarif de l'envoi en recommandé AR à l'é 	5,50 étranger.
 Frais par virement occasionnel: 		Renouvellement automatique du chéquier	Gratuit
- Au guichet de votre agence (avec IBAN), sur liste papier	19,00	Bordereaux prémarqués de remises de chèques	
- Par Internet (BREDConnect, hors Module Flux)	Gratuit	avec renouvellement automatique	Gratuit
• Frais par virement permanent :		Frais d'émission d'un chèque de banque	12,26
- Au guichet de votre agence (avec IBAN)	1,39	Frais d'émission d'un chèque certifié	12,26
- Par Internet (BREDConnect, hors Module Flux)	Gratuit	Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	11,69
		Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	5,87
		= a opposition eneque(o) par remetteur	5,57

- 10 - - 11 -

Opérations d'encaissement

Contrat d'adhésion au système de paiement par carte bancaire.

Adhésion au système de paiement par carte bancaire

 Commission appliquée aux transactions par cartes bancaires

Gratuit Nous consulter pour une étude personnalisée

Bénéficiez en tant que professionnel de santé d'une tarification préférentielle sur vos transactions monétiques :

Forfait mensuel à partir de

5,00

Terminal de paiement électronique (TPE):

location, installation, maintenance matériel et logiciel Nous consulter · Frais d'initialisation du TPE 45,00

EasyBredPay:

Achat boîtier EasyBredPay

Nous consulter

Frais d'installation, à partir de

15,00

 Commission appliquée aux transactions par cartes bancaires, à partir de

1,50%

Options d'équipement du TPE

AMFX:

Frais d'installation logiciel:

Non affilié

Gratuit

Déjà affilié

45,00

Commission en fonction du chiffre d'affaires:

Offre bienvenue: les 6 premiers mois

Gratuit

- À compter du 7e mois

Nous consulter

UP (Union pay) - acceptation des cartes bancaires chinoises:

Pour encaisser des réglements avec une carte bancaire du réseau chinois.

Frais d'installation logiciel

150,00

Commission proportionnelle

1,80% à 2,80%

· + Commission fixe minimum,

si le panier moyen est inférieur à 100 €

1,50

DCC (Dynamic change currency) - paiement par carte en devises:

Pour encaisser des réglements par carte bancaire en devises.

Frais d'installation logiciel

150,00

Rétrocession en % sur les flux DCC

Nous consulter

PNF BRFD Garanti:

Offre qui permet de proposer aux porteurs d'une carte bancaire le paiement de leurs achats en 2, 3, 4 fois sans frais.

Abonnement mensuel

20,00

Frais d'installation du logiciel, à partir de

45,00

Commission PNF sur les échéances différées, à partir de

2,85%

PNF BRED non Garanti:

Offre retirée de la commercialisation

Offre qui permet de proposer aux porteurs d'une carte bancaire le paiement de leurs achats en 2, 3, 4 fois sans frais. Les paiements échelonnés ne sont pas garantis aux commerçants.

Abonnement mensuel

20,00

 Frais d'installation du logiciel **Nous consulter**

 Commission PNF sur les échéances différées, à partir de 2.50%

- 12 -

Offre Pourboires en partenariat avec HeoH*:

Gratuit

Gratuit

Pour encaisser et gérer facilement les pourboires par carte bancaire.

*Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître le partenaire.

Solutions d'encaissement à distance

Solutions d'encaissement à distance par carte bancaire

Adhésion au système de paiement par carte bancaire

e-commerce

Nous consulter Commission proportionnelle

Tarif établi suivant divers critères.

Cvberplus Paiement ACCESS:

Une solution d'encaissement à distance pour des ordres reçus par fax, téléphone, courrier ou mail.

 Frais d'installation 75,00 Abonnement mensuel 10,00

 Frais par transaction 0,15

Cyberplus Paiement NET Simplifié:

Une solution d'encaissement des paiements par carte bancaire réalisés depuis un site marchand.

 Frais d'installation Frais par transaction

Abonnement mensuel:

BRFD Croissance

BRED Essentiel

25.00

165,00

0,15

17,00

Comprend l'e-mail de confirmation du paiement et la surveillance du risque de fraude.

Le package des principaux moyens de paiements.

BRED Sérénité 15,00

Le package des rapprochements bancaires et des impayés en mode visuel.

Paiement Express:

Paiement Express est une offre d'acceptation de paiement en ligne par carte bancaire. Elle s'adresse plus particulièrement à nos clients qui ne disposent pas d'un site Internet marchand et qui souhaitent pourtant encaisser des paiements par carte bancaire, à distance et dans un mode sécurisé (3D-secure).

 Frais d'inscription SIRET 50,00

Paiement Express + mail de confirmation de paiement.

· Abonnement mensuel 12,00

Options:

- Formulaire hébergé, par mois 10,00

Cartes privatives, par mois 5,00

Virements_

Réception d'un virement SEPA, IP et de trésorerie

 Virement occasionnel ou permanent Gratuit

Prélèvements SEPA et TIPSEPA ...

Frais de demande d'identifiant créancier SEPA (ICS) 75,00

- 13 -

Frais de paiement de prélèvement SEPA et de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA)

Gratuit Frais de demande d'annulation de prélèvement émis 10,66

Frais d'avis de prélèvement, en fonction du support:	
• Par avis:	
- Liste papier	19,00
- Télétransmission	0,44
Périodique géré par la BRED (uniquement ********************************	
prélèvement)	1,12
Frais de gestion de doublon de remises fichiers clients	21,32
Frais de traitement de confirmation d'ordre télétransmis :	
Par confirmation	27,00
Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,66
Chèques	
Remise de chèque(s)	Gratuit
Bordereaux pré-marqués de remises de chèques avec	
renouvellement automatique	Gratuit
Remise de chèque(s) non conforme(s) (par remise)	5,88
Frais de traitement de chèque muté	16,17
Photocopie d'un chèque remis ou bordereau de remise	14,11
Effets de commerce	
Commissions prises lors d'une remise d'effets sur supports :	
Télétransmission :	
- Par effet non circulant	0,89
- Par bordereau	7,76
Support papier:	,
- Par effet non circulant	8,87
- Par bordereau	16,64
Acceptation, effet réclamé, prorogé, non domicilié, avis de sort,	
- receptation, ener reciame, proroge, non dominine, avis de sort,	

changement de domiciliation

Offres groupées de services et Expertises

BRED Acces Pro.

Le socle	
■ BREDConnect et BRED Direct Pro	•
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services à partir de(1)	13,00

Les services optionnels

La détention préalable des services du socle est obligatoire pour toute souscription de pack.

Pack Essentiel a partir devi	12,28
Il comprend une carte au choix (hors carte Visa Business Start),	Protection
Payement Pro* et la gestion des notes de frais N2F*.	

Pack Tranquillité Pro⁽²⁾
2,75
Il comprend le Champ Libre Pro (souplesse de trésorerie)⁽³⁾ et la Protection Champ Libre Pro*.

- Forfait Pro (par mois)
 - Mouvements débiteurs annuels confiés en € :

- Ordre jusqu'à 40 000,00 €	10,00
- Ordre de plus de 40 000,00 € et jusqu'à 100 000,00 €	16,00
- Ordre de plus de 100 000,00 € et jusqu'à 200 000,00 €	25,00
- Ordre de plus de 200 000,00 € et jusqu'à 400 000,00 €	40,00
- Ordre de plus de 400 000,00 € et jusqu'à 800 000,00 €	66,00
- Ordre de plus de 800 000,00 € et jusqu'à 1 200 000,00 €	96,00
- Ordre de plus de 1 200 000,00 € et jusqu'à 1 600 000,00 €	125,00

Le forfait Pro a pour objet de forfaitiser les frais de tenue et de fonctionnement de compte professionnel habituellement prélevés sur le compte et affichés sous les libellés suivants : commission de mouvements et frais de tenue de compte.

Le tarif du forfait est calculé au regard du montant des opérations passées au débit du compte, au cours des 4 derniers trimestres civils.

Si le montant des opérations passées au débit du compte au cours des 4 derniers trimestres civils dépasse 1600 000 €, vous ne bénéficiez plus de la tarification forfaitaire de la commission de mouvement. Le compte est alors débité mensuellement au titre du forfait Pro des frais de tenue de compte d'un montant de 7 € HT/mois et trimestriellement de la commission de mouvement au tarif de 0,09 %.

(1)La cotisation mensuelle évolue en fonction de la carte choisie.

 $^{(2)}$ Vous bénéficiez de 10 % de réduction sur tous les packs souscrits en complément du socle et du Pack Essentiel.

(3) Sous condition et sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque.

*Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître l'assureur/ partenaire.

- 14 -

19,00

BRED Acces Profession Libérale ____

Le socle	
■ BREDConnect et BRED Direct Pro	
Frais de tenue de compte	
Exonération de la commission de mouvement(1)	
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services à partir de	10,00

(¹)A condition que le montant des flux enregistrés au crédit du compte professionnel ne dépasse pas 700 000 € par an à la date anniversaire de la souscription de la convention et ceci pendant 2 années consécutives.

Les services optionnels

La détention préalable des services du socle est obligatoire pour toute souscription de pack.

Pack Essentiel, à partir de(1)

11,28

Il comprend une carte au choix (hors carte Visa Business Start), Protection Payement Pro* et la gestion des notes de frais N2F*.

Pack Tranquillité Pro⁽²⁾

2,75

Il comprend le Champ Libre Pro (souplesse de trésorerie)⁽³⁾ et la Protection Champ Libre Pro*.

(1)La cotisation mensuelle évolue en fonction de la carte choisie.

(2)Vous bénéficiez de 10 % de réduction sur tous les packs souscrits en complément du socle et du Pack Essentiel.

⁽³⁾Sous condition et sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque.

BRED Acces Micro entreprise.

Ditab Acces Friero Crici Oprioc	
Le socle	
■ BREDConnect	
■ BRED Direct Pro	
Carte Visa Business à débit immédiat	
Protection Payement Pro*	
Frais de tenue de compte	
Exonération de la commission de mouvement	
Gestion des notes de frais N2F*	
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services	11,25

Les services optionnels

La détention préalable des services du socle est obligatoire pour toute souscription de pack.

■ Pack Tranquillité Pro(1)

2,75

Il comprend le Champ Libre Pro (souplesse de trésorerie) d'un montant de 1 500 € et la Protection Champ Libre Pro*.

(1) Sous condition et sous réserve de l'acceptation du dossier par la banque.

*Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître l'assureur/ partenaire.

Convention Start Association __

Offre groupée de service intégrant:	
■ BREDConnect	-
 Exonération de la commission de mouvement et des ports et frais 	•
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement: Protection Payement Associations*	•
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services	4,65
*Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître l'assureur.	

Offres groupées de services retirées de la commercialisation

Convention MULTIPRO

Convention intégrant:	
■ Une carte au choix ⁽¹⁾ , débit immédiat ou différé	
 Modification du plafond de paiement ou retrait de la carte bancaire (Cartilis) 	Gratuit
Opposition sur chéquier et carte	Gratuit
■ Protection Payement Pro*	
■ «Pack Communication» ⁽²⁾	
Frais de tenue de compte	
Frais de dossier Champ Libre Pro (souplesse de trésorerie)	Gratuit
Chèque de banque ou certifié	Gratuit
Cotisation mensuelle (à partir de):	35,90

Produits et services optionnels
(majoration mensuelle avant réduction ⁽³⁾):

(
Historique mensuel	3,33
Protection Champ Libre Pro*	2,75

⁽¹⁾ Hors carte Visa Business Start.

(2) Le «Pack communication» comprend: BREDConnect, Message+, BRED Direct Pro.

(3)La souscription des 3 produits et services optionnels permet de bénéficier de 10 % de réduction.

Convention MULTIPRO - Prof Lib

Les Professions Libérales bénéficient, en plus des avantages de la Convention MULTIPRO. de l'exonération de la commission de mouvement.

Expertises_

L'ingénierie financière

Etude de valorisation d'entreprises

Nous consulter

- 16 -

^{*}Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître l'assureur.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention.

Par opérationPlafond mensuel435.00

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre

de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de $30 \in$ et $50 \in$. Le rejet de prélèvement pour défaut de provision ne donne pas lieu à la perception de cette commission.

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur*:

Commission proportionnelle (% du montant dû)
 Maximum
 100,00

Frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire* 120,00

*Non soumis à la TVA.

Incidents de paiement_

Incidents liés au chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 11,67

En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent: les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation. Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 €
16,30
Chèque d'un montant supérieur à 50 €
32,97

 Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 31,80

Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque Gratuit

Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (sauf motif sans provision)

Incidents liés aux virements et prélèvements

Frais de rejet de virement, prélèvement, TIPSEPA ou télérèglement, pour défaut de provision :

Ces frais comprennent: les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

Montant de l'opération inférieur à 20 € Montant du prélèvement
 Montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € 16,67

Frais d'avis de prélèvement retourné impayé 15,00

Incidents liés à la carte

Therefore hes a la carte	
Frais d'opposition sur carte pour vol, perte, utilisation abusive	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire:	
 Notification d'opposition pour utilisation abusive 	15,00
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Incidents liés à l'effet de commerce	
Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	29,64
Frais de restitution d'une LCR papier impayée	18,00
Frais de restitution d'effet de commerce retourné impayé	19,00
Incidents liés au découvert	

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 11,67
 La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressée au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes:
 - le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert,
 - le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche l'envoi d'un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière du compte. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier pourra être adressé dans un délai minimum de 10 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi d'un courrier d'information.

- 19 -

Découverts et crédits

Après étude de votre dossier par la BRED et sous réserve de son acceptation.

Découverts_

Découvert en compte convenu et confirmé par écrit :

Intérêts débiteurs personnalisés
 Nous consulter

La banque se réserve la faculté d'examiner les dépassements et de facturer la commission d'intervention. Par ailleurs, elle facturera les intérêts convenus au titre du découvert.

• Commission de confirmation : 0,50%

- Minimum perçu **50,00**

 Découvert non convenu ou dépassement sur le découvert convenu
 Nous consulter

Taux maximal correspondant au taux de l'usure*

*Taux plafond calculé par la Banque de France publié au Journal officiel et consultable sur le site www.bred.fr.

Champ Libre Pro:

Souplesse de trésorerie utilisable ponctuellement.

Intérêts débiteurs
 Nous consulter

• Frais de dossier 30,00

Le taux de base commercial (TBC) est fixé à 7,10 %.

Ce taux est susceptible d'évolution selon les conditions de marché.

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux de découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs
 Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum

Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs trimestriels dû, suite à l'utilisation de votre découvert autorisé.

Commissions liées au découvert_

Commission de plus fort découvert 0,25%

Commission de découvert trimestrielle calculée sur le plus fort découvert du trimestre et limitée au 2/3 des intérêts débiteurs.

Commission d'immobilisation (trimestrielle)

25%

Cette commission (en % des intérêts débiteurs) rémunère la banque pour l'immobilisation de capitaux que lui impose le titulaire du compte lorsque son compte n'a pas été créditeur en valeur au moins 15 jours dans le trimestre.

En sont donc exonérés les comptes présentant des soldes créditeurs en valeur pendant:

- Plus de 15 jours/trimestre en cas d'un arrêté trimestriel
- Plus de 5 jours/mois en cas d'un arrêté mensuel

Financement du cycle d'exploitation _____

Escompte

- Intérêts d'escompte Nous consulter
- Minimum de jours d'escompte 20 jours
- Traitement de remise d'effets :
 - Minimum forfaitaire de perception d'intérêts par effet de commerce remis à l'escompte

6,10

Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet et de la durée de l'avance des fonds qui est faite (entre le moment de la remise et la date d'échéance de l'effet).

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte, de cession-escompte, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Mobilisation de créances professionnelles (Loi Dailly)

Mise en place de la convention cadre	Gratuit
Commissions:	
Par créance cédée	10,00
Par bordereau	30,00
 De notification ou acceptation 	34,53
 De récupération frais AR 	4,16
Frais:	
De prorogation	22,48
 De relance pour non-règlement dans les délais 	57,07
 D'impayés (de mise en demeure) 	115,74
Frais de gestion d'une ligne de créance:	
 Ligne(s) d'avance sur factures (par bordereau) 	7,54

Gestion du poste client

Affacturage	Nous consulter
Assurance crédit	Nous consulter

Le recours à nos solutions de gestion du poste client vous permet de financer votre activité et de vous développer en toute sécurité.

Cautions bancaires

- Acte simple

- Cautions
 - Commission forfaitaire d'établissement de l'acte :

03,00
150,00
0,10%
35,00

- Commission de confirmation ou d'engagement:
 - Perçue sur le montant de l'engagement 1,25%
- Minimum de perception sur commission proportionnelle

Financement d'investissement_

Prêt moyen, long terme

- Gamme des prêts SOCAMA:
 - Prêt SOCAMA Création

Nous consulter

69 00

45,70

Financement des investissements courants des professionnels libéraux ou commerçants enregistrés depuis moins de 2 ans.

Prêt SOCAMA Transmission Reprise
 Nous consulter

Financement d'opérations dont la finalité est la reprise d'entreprise: achat de fonds de commerce, droit au bail, matériel, rachat de titres de société, rachat de clientèle...

• Prêt Express Professionnels **Nous consulter**

Financement des investissements courants: matériel, travaux, véhicules, avec devis accepté, facture pro forma...

Prêt Express Professions Libérales
 Nous consulter

Financement des investissements courants réservé aux Professions libérales : Santé - Droit - Chiffre.

Commission de réalisation

Frais d'avenant, minimum

Commission de reansacton	
Frais de dossier (en % du capital emprunté):	1,00%
 Minimum pour les prêts SOCAMA 	50,00
 Minimum pour les prêts TURBO 	80,00
Garanties possibles en fonction des prêts	
Frais liés à la constitution des garanties, à partir de	75,00
SOCAMA	Nous consulter
■ Bpifrance	Nous consulter
Garanties réelles et autres garanties	Nous consulter
Autres prestations liées aux crédits	
Copie d'un contrat prêt/crédit	30,06
Modification simple du contrat (IBAN, date d'échéance)	30,06
Réédition d'un tableau d'amortissement	35,53
Mainlevée de garantie	250,58
Frais d'information annuelle des cautions (par lettre)	0,00
Frais d'information incident de remboursement (FICP),	
(par lettre)	7,92
Décompte de remboursement anticipé	Gratuit

Gestion de la trésorerie

Epargne bancaire_

Epargne disponible

Compte sur livret Nous consulter Livret A, Livret Fidélis-Livret A Nous consulter

Epargne moyen/long terme

CAT Nous consulter

Les taux de ces placements ne sont pas indiqués car susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information, renseignez-vous auprès de votre agence.

Placements financiers_

Rétrocession

Lorsque la banque fournit le service de conseil en investissement, celui-ci sera fourni de manière non indépendante, reposera sur une analyse pour garantir le caractère adéquat et approprié des instruments financiers proposés.

Dans ce cadre, la BRED peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Parts sociales BRED: souscription, détention et rachat (quel que soit le support de détention) Gratuit Ouverture d'un compte-titres ordinaire Gratuit

Transactions

240,00

En cas d'exécutions fractionnées d'un ordre sur plusieurs séances, les frais sont prélevés sur le montant brut de chaque exécution. Les taxes locales étrangères sont calculées lors de la transmission de l'ordre et à rajouter aux frais et commissions repris ci-dessous.

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris sur le marché domestique (Euronext-Paris, Amsterdam et Bruxelles).

- Ordre de bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext-Paris, Amsterdam et Bruxelles):
 - Ordre exécuté transmis par Internet:

(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)

- Commission proportionnelle
- ♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 € 0,417% ♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 € 0.36% ♦ Ordre de plus de 50 000,00 € 0,30%
- Minimum de perception
- Compte titres ordinaire

• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :

- Commission proportionnelle
- ♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 € ♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 €
- 0.786% 0,546%
- ♦ Ordre de plus de 50 000,00 € Minimum de perception
- Compte titres ordinaire

8,75

6,00

1%

- Ordre sur le marché obligataire :
 - Ordre exécuté transmis par Internet:
 - Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €)

0.663%

Commission fixe 6,06

- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €)	0,829%	 Titres cotés 	4,17
- Commission fixe	7,56	Titres non cotés	12,50
Ordre exécuté avec le service de règlement différé (SRD):	0,50%	Frais de perception par compte titres ordinaire:	
Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission ca		 Minimum 	30,62
temporis sur les achats et ventes compensés pour une m	ême valeur (taux	Maximum	1 350,00
mensuel).		Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	Nous consulter
Reports (par position prorogée):	0.0500/	Frais de transfert	
Commission proportionnelle Commission fixe	0,850%	Frais de transfert de compte titres ordinaire vers un étal	olissement
	7,56	autre qu'une Banque Populaire, en France (par ligne):	
Souscription d'OPC	Gratuit*	 Sur titres déposés en Euroclear France 	10,72
(Organisme de placement collectif - SICAV, FCP)		 Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire 	
*Hors frais prévus au prospectus de l'OPC.		non compris)	94,50
	Nous consulter	 Minimum facturé par compte titres ordinaire 	52,93
Les ordres passés par Internet sur le NYSE et le NASDAQ supé		Frais de réédition de l'attestation fiscale	
sont filtrés avant mise sur le marché. En dehors des horaire services parisiens, ces ordres ne sont pas routés sur le ma		Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne)	73,50
 Ordre exécuté transmis par Internet : 	iche.	Sur titres étrangers détenus en ESES* (par ligne)	157,50
Pour les transactions en devise, la convertion en euros est	automatique	*Euroclear settlement of Euronext securities (Règlem	ent Euroclear des titres
- Commission proportionnelle	0,50%	d'Euronext)	
- Minimum de perception sur compte titres	0,50 70	Frais de recherche	
ordinaire	33,33	Frais de recherche d'un document supérieur à 13 mois	
	Nous consulter	(à l'unité)	35,00
Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bo	ourse:	Dates de valeur	
Pour les transactions en devise, la convertion en euros est		Ordre de Bourse	
- Commission proportionnelle	0,70%	Achat	Jour d'exécution
- Commission fixe sur compte titres ordinaire	25,70	Actiut	de l'ordre
•	Nous consulter	 Vente 	Jour d'exécution
■ Intervention sur titres non cotés			de l'ordre +2 jours ouvrés
(inscription ou cession de ligne)		■ OPC	jours ouvres
- Commission proportionnelle	1%	Achat - Vente à cours connu	Jour d'exécution
- Maximum de perception	291,67	Acrial - Vente a Cours Connu	de l'ordre
· '	252/67	 Achat - Vente à cours inconnu 	Jour d'exécution
Droits de garde* *Coloulée que le nombre de lignes détenues en valerientien	au 21 décembre		de l'ordre +2
*Calculés sur le nombre de lignes détenues ou valorisation Prélevés en début de l'année civile qui suit.	au 31 decembre.		jours ouvrés
Les organismes de placements collectifs (OPC) gérés par			
Promepar AM	Gratuit		
Les actions, obligations et titres de créance complexes émis	Gratuit		
par Natixis, les fonds à formule gérés par NIMI (Groupe BPCE) Gratuit		
Les parts de fonds d'investissement de proximité (FIP), de for			
communs de placements dans l'innovation (FCPI) et de SOFI			
distribués par la BRED	Gratuit		
Les autres valeurs émises ou gérées par le Groupe BPCE	2,08		
Les autres valeurs	<u> </u>		
 Commission proportionnelle: 			
- Jusqu'à 10 000,00 €	0,333%		
granda and a contract of	-,		

- Pour la partie de 10 000,01 à 50 000,00 €

- Pour la partie supérieure à 150 000,00 €

- Pour la partie de 50 000,01 € à 150 000,00 €

- 24 -- 25 -

0,250%

0,203%

0,093%

Assurances et Prévoyance

Assurer vos biens et votre exploitation ...

ASSUR-BP Multirisque Pro*

Nous consulter

Une solution complète d'assurance qui couvre l'ensemble des risques liés à l'exercice de l'activité professionnelle.

BRED Garantie Homme Clé*

Nous consulter

L'assurance «Homme Clé» permet d'assurer la continuité de l'activité de l'entreprise en compensant les pertes financières entraînées par le décès ou le cas échéant, la perte totale et irréversible d'autonomie d'un « homme-clé », le dirigeant ou tout autre collaborateur, homme ou femme ayant un rôle déterminant dans l'entreprise.

Assurer votre véhicule _

ASSUR-BP Auto Pro*

Nous consulter

Une solution complète d'assurance qui couvre le véhicule, son contenu et ses équipements.

Assurer votre famille et votre entreprise ____

PREPAR'Sérénité - Garantie incapacité temporaire totale de travail (ITT)*

Nous consulter

La garantie permet en cas d'arrêt de travail (d'origine accidentelle ou toutes causes, selon l'option choisie) de l'adhérent/assuré, le versement d'une indemnité journalière pendant 1, 2 ou 3 ans.

PREPAR'Sérénité – Garantie décès/Perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA)*

Nous consulter

La garantie permet en cas de décès de l'adhérent/assuré, le versement d'une rente mensuelle pendant 5 ans aux bénéficiaires désignés ou à soi-même en cas de PTIA.

PRFPAR'Sérénité – Garantie Santé*

Nous consulter

La garantie permet la prise en charge des dépenses de soins totalement ou partiellement en fonction de la formule choisie pour vous et votre famille.

Assurer vos comptes, vos moyens de paiement et crédits court terme_

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

 Protection Payement Pro* (par an) 55,00 Protection Payement Associations* (par an) 45,00

Protection Champ Libre Pro* (par an)

33,00

Contrat d'assurance qui garantit le remboursement des sommes dues à la banque au titre de l'opération bancaire Champ Libre Pro, en cas de décès ou perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) de l'assuré.

Garantie Crédit Pro* (par an)

Nous consulter

Contrat d'assurance qui garantit le remboursement des sommes dues à la banque au titre d'un crédit de caisse, crédit de trésorerie, crédit révolving court terme ou crédit global d'exploitation en cas de décès ou perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) de l'assuré.

Préparer votre retraite_

■ Plan d'Epargne Retraite Individuel BRED (PERI BRED)* **Nous consulter**

Contrat d'assurance-vie qui succède au Plan Epargne Retraite Populaire (PERP) et à PREPAR'Sérénité Garantie Retraite (loi MADELIN), destiné à constituer un complément de revenus au moment de la retraite.

*Reportez-vous à la page «Nos partenaires» pour connaître l'assureur.

Opérations bancaires à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

Change__

- Achat ou vente de devises au comptant
 - Commission de change:

- Inférieur à 80 000,00 €

0,05% 0.025%

 Supérieur ou égal à 80 000,00 € Minimum

21,50

Opération par carte bancaire (1)

- Retrait d'espèces en devises*
 - Au distributeur automatique de billets (DAB):

- Commission fixe

3.10

- + Commission proportionnelle au montant du retrait

2,90%

Pour les retraits en francs CFA et francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

- Paiement par carte bancaire
 - Commission proportionnelle au montant de la transaction :

En euros

2,90%

En devises*

2,90%

*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa au jour du traitement de l'opération. Hors éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.

(1)Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone EEE. Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

Paiement à destination de l'étranger-IMPORT

Virement international émis

Opération en devises en zone SEPA ou en euros et devises impliquant un pays hors zone SEPA.

Commission de transfert proportionnelle:

- Format papier:	0,10%
♦ Minimum	26,92
Maximum	325,00
- Dématérialisé :	0,10%
♦ Minimum	18,50

Maximum 210,00

 Frais de correspondant* 23,50

*Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (OUR).

Coordonnées incomplètes ou erronées

 Commission «devise déplacée» 5,80

(devise différente de celle du pays de destination) • Commission de non-qualité des données

10,00 · Confirmation de virement SWIFT 21,50

Chèque émis - paiement

Commission de chèque:

21,00 Voir ci-avant

■ Effet de commerce à l'émission

Commission proportionnelle à l'émission:

• + Commission de transfert format papier

0,15%

19,50

- Minimum	45,00	 Commission d'utilisation par jeu de documents: 	0,125%
- Maximum	260,00	- Minimum	125,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant	- + Frais de port (par utilisation)	40,00
Remise documentaire IMPORT		- Option courrier express (en sus des frais de port)	35,00
Commission proportionnelle:	0,20%	 Commission d'acceptation / paiement différé (par mois 	•
- Minimum	62,00	- Minimum 2 mois	115,00
- Maximum	620,00	 Commission de modification (hors montant ou validité) 	120,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant	Bon de cession	100,00
		 Frais SWIFT (à chaque demande) 	15,00
Règlements en provenance de l'étran	iger-EXPORT	 Rédaction de projet 	Nous consulter
■ Virement international reçu		- Minimum	50,00
Opération en devises en zone SEPA ou en euros et de pays hors zone SEPA.	evises impliquant un	Crédit documentaire EXPORTCommission de confirmation / acceptation	Nous consulter
Commission de rapatriement	20,00	(selon le risque pays et le risque banque)	
Commission de non-qualité des données	10,00	Commission de notification:	0,10%
Chèque reçu - encaissement	<u> </u>	(applicable également aux crédits documentaires confir - Minimum	mes) 135,00
Crédit immédiat (sauf bonne fin):		 Commission d'utilisation par jeu de documents: 	0,15%
- Commission d'encaissement (sous conditions ⁽¹⁾)	36,00	- Minimum	145,00
Crédit après encaissement	•	- + Frais de port (par utilisation)	85,00
- Commission d'encaissement :	0,10%	 Commission de modification 	120,00
♦ Minimum	36,00	Commission de transfert:	0,15%
♦ Maximum	210,00	- Minimum	190,00
(1) Opération possible : en EUR avec l'Allemagne, Andorre, la	Belgique, l'Espagne,	 Documents irréguliers 	150,00
la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le		 Frais d'intervention 	100,00
et GBP) et la Suisse (EUR et CHF), en USD avec les USA (dollar canadien) avec le Canada, en HKD (dollar de Hon	et le Canada, en CAD	 Frais SWIFT (à chaque demande) 	15,00
Kong, en NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.	ig-Kong) avec nong-	Trade Expert BP - abonnement mensuel	
■ Effet de commerce à l'encaissement:		Abonnement mensuel	Nous consulter
Commission proportionnelle :	0,10%	Outil de gestion et de suivi de vos opérations de com	
- Minimum	36,00	(remises et crédits documentaires, garanties internationa	1165).
- Maximum	210,00	Garanties à l'international	
Remise documentaire EXPORT:		Commission d'engagement :	Nous consulter
Commission proportionnelle:	0,20%	• Minimum	150,00
- Minimum	68,00	Frais d'acte :	
- Maximum	410,00	Acte BRED	180,00
	<u> </u>	Acte imposé	300,00
Autres frais sur opérations import		Acte complexe - minimum Orbital fraincian annua 2.4 hauman	350,00
Frais de port	Nous consulter	+ Option émission sous 24 heures	200,00
Commission d'impayé	55,00	Commission de modification	120,00
Avis de sort	30,00	Commission de notification (garanties reçues)	0,05%
Avis d'opéré	2,55	• Minimum	125,00
Commission de modification	55,00	• Maximum	1 000,00
Frais de clôture	55,00	Mise en jeu de garantie (à l'émission ou réception)	160,00
Frais SWIFT (à chaque demande)	15,00	 Mise en jeu de SBLC (lettre de crédit stand-by) 	0,125%
Crédit documentaire		Minimum Frais SWIET (à chaque demands)	160,00
■ Crédit documentaire IMPORT :		Frais SWIFT (à chaque demande)	15,00
Commission d'engagement	Nous consulter	Frais de mainlevée	90,00
• Commission d'ouverture (par trimestre indivisible):	0,25%	Frais d'études	Nous consulter
- Minimum par papier	100,00	Frais de dossier de contre-garantie	Nous consulter
Minimum par paper	150,00		

150,00

- Minimum par Internet

Bon à savoir

Zone EURO

Zone constituée par: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Zone UE

L'Union européenne est composée des pays de la zone euro + Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède.

Zone EEE

L'espace économique européen est composé des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.

Zone SEPA (Single Euro Payments Area)

L'espace unique de paiement en euros est composé des pays de la zone EEE + l'Etat de la Cité du Vatican, Gibraltar, Guernesey, Ile de Man, Jersey, principauté de Monaco, principauté d'Andorre, république de Saint-Marin, Royaume-Uni et Suisse.

Résoudre un litige

Exprimer une réclamation.

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit:

- Auprès de votre conseiller qui reste votre interlocuteur privilégié..
- Vous pouvez également contacter notre Service Relations Clientèle :
 - Par Internet: https://www.bred.fr

En remplissant un formulaire disponible dans la rubrique: «Plainte / Réclamation» en bas de notre page d'accueil.

• Par courrier:

BRED Banque Populaire Service Relations Clientèle 18 quai de la Rapée 75012 Paris

· Nos engagements:

- Le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire s'engage à répondre dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation.
- En application des dispositions de l'article L 133-45 du code monétaire et financier, dans des situations exceptionnelles, si une réponse ne peut être donnée dans le délai ci-dessus mentionné pour des raisons échappant au contrôle de la banque, le Service Relations Clientèle adressera au client une lettre d'attente l'informant d'un délai supplémentaire nécessaire pour lui répondre, délai n'excédant pas 2 mois suivant l'envoi de la réclamation (délai maximal ramené à 35 jours ouvrables pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la directive sur les moyens de paiement 2).
- Si le différend persiste, votre recours à la médiation :

Si la réponse n'est pas satisfaisante ou si vous n'avez pas obtenu de réponse de la banque dans un délai de deux (2) mois à compter de l'envoi de votre première réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la charte de médiation disponible sur le site Internet de chacun des médiateurs concernés.

 Auprès du Médiateur du crédit aux entreprises (entreprises, créateurs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...)

Pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance-crédit ou relatives aux fonds propres.

- Par Internet Dossier à remplir en ligne sur le site: https://mediateur-credit.banque-france.fr/
- Auprès du Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

Pour les litiges sur les services ou placements financiers (Ordre de bourse, FOREX, Epargne salariale, Commercialisation, Comptes titres ou PEA, Gestion de portefeuille, Instruction sur OPC, l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu) etc.

Par Internet: https://www.amf-france.org

- Par courrier : Le Médiateur de l'AMF

Autorité des marchés financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

· Auprès du Médiateur de l'assurance

Pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou son interprétation.

Par Internet: https://www.mediation-assurance.org

Par courrier: La Médiation de l'assurance

TSA 50110

75441 Paris Cedex 09

Médiation des Entrepreneurs Individuels

Les Entrepreneurs Individuels (EI), personnes physiques agissant pour des besoins professionnels peuvent gratuitement solliciter la Médiation des Entrepreneurs Individuels , pour tout litige lié à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance.

Par Internet: www.mediateur-fnbp.fr

- Par courrier : Le Médiateur auprès de la FNBP

(Fédération nationale des Banques Populaires)

20 - 22 rue Rubens

75013 Paris

Tous les renseignements concernant les divers médiateurs, leur domaine de compétence et les modalités de saisine sont disponibles sous la rubrique «Informations réglementaires», à partir du site de la banque : https://www.bred.fr/informations-reglementaires/convention-de-compte-et-mediation (coûts de connexion à notre site Internet www.bred.fr, fixés selon votre opérateur).

Nos partenaires - mentions légales

PEE, PERCO, Participation et Intéressement sont des produits de : NATIXIS Interéparane

Société anonyme au capital de 8 890 784 euros - RCS Paris B 692 012 669. Siège social : 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Société de gestion: Natixis Investment Managers International Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros - RCS Paris 329 450 738 Agréé par l'Autorité de marchés financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social: 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Mirova

Société anonyme au capital de 8 322 490,00 euros - RCS Paris 394 648 216. Agrément AMF n° GP 02-014. 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. Miroya est filiale à 100 % de Natixis Investment Managers International.

ASSUR-BP Multirisque Pro, ASSUR-BP Auto du Pro sont assurés par: RPCF TARD

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 50000000 euros entièrement versé.

Entreprise régie par le code des assurances.

401 380 472 RCS Niort - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 CODE APE 6512 Z Siège social: Chauray BP 8410 79024 Niort Cedex 09. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par BPCE IARD.

Protection Champ Libre Pro, BRED Garantie Homme Clé décès toutes causes, PREPAR'SERENITE Garantie décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Garantie Crédit Pro et Plan d'Epargne Retraite Individuelle BRED sont assurés par:

PREPAR-VIE, filiale de la BRED Banque Populaire, entreprise régie par le code des assurances, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 182 183 792 euros. Siège social: Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy - 33 place Ronde - CS 90241 - 92981 Paris La Défense Cedex. LEI 969500WDOCIF97N6D206 - Identifiant unique REP Emballages ménagers et papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042).

Protection Payement Pro, Protection Payement Associations, BRED Garantie Homme Clé décès accidentel, PREPAR'SERENITE Garantie incapacité temporaire totale de travail et PREPAR'SERENITE Garantie Santé sont assurés par:

PREPAR IARD, filiale de la BRED Banque Populaire, entreprise régie par le code des assurances, Société anonyme au capital de 800 000 euros. Siège social: Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy - 33 place Ronde - CS 20243 - 92981 Paris La Défense Cedex. LEI 9695008UHMH3007T1B62 - Identifiant unique REP Emballages ménagers et papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).

Gestion des notes de frais N2F est un produit de:

N2JSOFT, société par actions simplifiée, au capital social de 506 250 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro 814 572 236. Siège social: 233 chemin des Grandes Terres 01250 Montagnat.

HeoH Pourboires est un produit de:

HeoH Payments, société par actions simplifiée au capital de 882 374 euros enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro de SIREN: 838 460 962. Siège social: 5 rue du Chevalier de Saint-George 75008 Paris.

NOTES

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 962 341 211,60 euros. Siège social: 18, quai de la Rapée 75012 Paris - 552 091 795 RCS Paris. Ident. TVA FR 09 552 091 795. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 003 608. Identifiant unique REP Emballages ménagers et papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE-SIRET 493 455 042).

